



الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

COMITE DE PILOTAGE

Projet

*« Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte :
Relier les Secteurs et les Acteurs pour renforcer les
synergies et le changement d'échelle »*

RAPPORT DE MISSION

11 mai 2018, Ouagadougou- Burkina Faso

Dr Aminata CORRERA, Chef de Service Recherche & Développement

CONTEXTE

Dans le cadre des activités de suivi-évaluation du projet « *Réduire les écarts dans la GMV : Relier les Secteurs et les Acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle* », l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU-Environnement) ont co-organisé la deuxième réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue le 11 mai 2018 à Ouagadougou, Burkina Faso.

L'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), membre de ce Comité de pilotage a été représenté par Dr Aminata Correra, Chef de Service Recherche & Développement.

I. Objectifs de la réunion

L'objectif principal de la réunion du comité de pilotage est de fournir des conseils et des recommandations pour l'atteinte des objectifs du projet.

Les objectifs spécifiques de cette réunion sont:

- 1- L'évaluation de l'avancement de la mise en œuvre du projet;
- 2- La validation du plan de travail 2018 ;
- 3- Des orientations / recommandation pour la mise en œuvre du projet afin d'atteindre ses objectifs.

II. Composition du comité de pilotage

Le comité de pilotage se compose des représentants des institutions suivantes :

- ONU-Environnement-GEF (chairman) ;
- IUCN (rapporteur);
- Union Africaine;
- Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- 11 Etats membres de l'APGMV;
- 3 représentants de la société civile;
- 2 représentants du secteur privé;
- 1 Expert

III. Déroulement de la réunion

3.1- Cérémonie d'ouverture

La séance d'ouverture a été marquée par les allocutions de **M. Jonathan Davies**, coordinateur de l'Initiative mondiale pour les terres arides de l'UICN et de **M. Adamou Bouhari**, représentant de l'ONU-Environnement et président du comité directeur du Projet.

Dans son mot, Jonathan Davies a remercié tous les participants pour leur disponibilité et les partenaires du projet de travailler à la réalisation des objectifs du projet. Il a souligné la contribution du Projet à la mise en œuvre du GMV malgré sa petite taille et ambitieux car mettant l'accent sur des actions de synergie et les acteurs qui sont une des conditions *sine qua non* pour l'atteinte des objectifs de l'IGMV.

Dans son allocution, M. Bouhari a accueilli et remercié les membres du comité de direction pour leur présence et a spécialement adressé sa reconnaissance aux représentants de la FAO et du SPONG (Secrétariat permanent des ONG au Burkina Faso) en qualité d'observateurs à la réunion. Il a rappelé les objectifs et les attentes du projet qui est de pallier une lacune identifiée par les acteurs de la GMVS et insisté sur la nécessité de la participation de tous les acteurs dans la mise en œuvre de la GMV. Il a également souligné que la condition du succès repose sur un engagement sérieux des Etats membres et de tous les acteurs. En fin, il a rappelé les objectifs de la réunion du comité de pilotage qui consiste principalement à évaluer la mise en œuvre du projet jusqu'à présent, à approuver le plan de travail 2018 et à fournir des orientations / recommandations pour la mise en œuvre du projet.

3.2- Validation de l'ordre du jour

Après la déclaration officielle de l'ouverture de la réunion, le coordinateur du projet à l'UICN, a rappelé la constitution des membres du comité de pilotage, les participants se sont présentés et il a procédé à l'identification des membres absents. Les coordinations de la GMV de l'Érythrée et de l'Éthiopie étaient absentes. Le quorum pour tenir la réunion du comité directeur étant atteint, toutes les décisions qui seront prises au cours de la réunion sont valides. S'en est suivi l'examen et l'adoption de l'ordre du jour de la réunion.

3.3- Évaluation des progrès de la mise en œuvre du projet

L'objectif principal de cette session était d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du projet jusqu'à présent. Après la présentation du rapport d'avancement du projet et le suivi des recommandations par le coordinateur du projet, le débat a été ouvert et l'accent a été mis sur les points suivant :

- la forme et le format du rapport de projet qui doit ressortir les composantes du projet, les activités liées et le niveau de réalisation.
- la précision des activités entreprises pour la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du comité de pilotage ;
- la nécessité de recruter des consultants nationaux qui travailleront de concert avec le consultant international déjà recruté pour réaliser de l'étude sur les impacts socio-économiques et environnementaux de la GGW qui reflète les réalités des pays ;
- l'accompagnement pour le renforcement des alliances nationales de la GMV est un résultat important du projet. Les pays ont la responsabilité d'organiser leur réunion nationale de l'alliance GGW et ils ont un budget pour cela. L'important pour les pays est de demander du soutien au projet. À cet égard, l'Agence panafricaine de la GMV aide également les pays à établir et renforcer leurs alliances nationales. Le projet devrait alors travailler en étroite collaboration avec l'Agence panafricaine de la GMV. Certains pays ont déjà préparé les termes de références. Il demande aux responsables nationaux de la GMV de partager les TDR de leur alliance nationale avec le coordinateur du projet.
- la balance entre la charge salariale du personnel du projet par rapport à l'avancement global du projet eu égard au pourcentage d'exécution qui sont respectivement de 57% et de 30%.
- l'engagement des OSC dans les activités du projet est apprécié, mais l'équipe du projet devrait travailler en étroite collaboration avec la coordination nationale de la GMV à l'identification des OSC ;

- le cas de l'Érythrée pour ses absences aux réunions et aux activités du projet bien que toutes les communications et informations soient partagées avec le point focal national devrait être traité afin de trouver une solution à cela.

- l'ajustement des activités du projet en fonction des opportunités actuelles et du contexte de mise en œuvre du projet, lorsque cela est nécessaire afin d'atteindre les objectifs du projet.

Cette session a été bouclée par la présentation des progrès de la mise en œuvre du projet et les discussions, ReSaD a présenté les résultats de sa collaboration avec l'UICN dans le cadre de la mise en œuvre du projet qui fut apprécié à l'unanimité.

3.4- Session sur la planification des activités pour l'année 2018

Le coordinateur du projet a présenté le plan de travail budgété pour 2018. Après la présentation, les représentants de l'Union Africaine et de l'Agence Panafricaine des GGW ont donné un aperçu des événements et activités qui se sont déroulés dans le cadre du GGWSI. Comme le projet travaille également à créer une synergie entre les acteurs de la GMV, ces événements à venir peuvent être des lieux de synergie. Le représentant de l'Union africaine a souligné le prochain sommet des chefs d'Etat africains en Mauritanie où il pourrait être l'occasion pour les acteurs de la GMV de se rencontrer. Après la présentation orale de l'Union africaine et de l'Agence panafricaine de la GMV, le comité de pilotage a discuté du plan de travail annuel 2018. Le plan de travail a été adopté sous réserves de la prise en compte des observations ci-après :

- Intégration des composantes du projet dans le plan de travail ;
- Organisation du forum GGW et des OSC invitant les coordinations de GGW à assister au forum ;
- Traduction des publications existantes, il a été convenu de traduire et de publier les documents suivants :
 - Le "Module de form'action" : traduction en anglais du document de formation préparé par ReSaD qui contribue au renforcement des capacités sur la GDT et à l'intégration de la GDT dans le processus de planification locale ;
 - Le document "IGMV: Réalisations 2011-2017 et défis sur la trajectoire 2030". traduction en anglais.

3.5- Questions diverses de mise en œuvre du projet

Au cours de cette session, la question concernant le cofinancement et le rapport de cofinancement a été discutée. Le représentant d'ONU-Environnement a expliqué aux participants les principes du cofinancement dans les projets du FEM. Après cela, tous les pays participants et partenaires ayant annoncé un cofinancement dans le cadre du projet ont été invités à soumettre leurs rapports de cofinancement. Ceux qui ont déjà soumis leur rapport annuel l'année dernière sont priés de faire de même pour cette année et d'autres sont invités à soumettre leur rapport de l'année dernière et de cette année ensemble. Le coordinateur du projet est invité à partager avec les partenaires le modèle de rapport de cofinancement avec tous les partenaires.

Le représentant de la FAO présent à la réunion a saisi l'opportunité et a souligné l'importance de travailler dans l'énergie avec d'autres projets et programmes existants pour harmoniser les approches afin de pouvoir répondre aux préoccupations des communautés locales et des populations rurales. La FAO, à travers le projet Action contre la désertification, est prête à œuvrer pour le partenariat et la synergie avec d'autres programmes et projets.

L'Union africaine, l'APGMV et les membres du comité de pilotage ont souhaité que le projet soit poursuivi à travers le FEM7 ou d'autres mécanismes financiers. En effet, le projet actuel ne peut combler toutes les lacunes dans la mise en œuvre de la GMV. Certaines lacunes persisteront et il faudra continuer à travailler pour combler ces lacunes. Il est alors recommandé d'atteindre les bons résultats d'ici 2019 et de produire un rapport pour demander la poursuite du projet à travers les fonds du FEM7.

IV. Conclusion et recommandations

La deuxième réunion du comité de pilotage a permis l'examen et l'adoption des documents de travail traités et de renouveler les engagements des uns et des autres à contribuer fortement à la réalisation des objectifs du projet en collaboration avec tous les partenaires, en particulier l'Agence d'exécution de l'UICN.

L'équipe du projet a été félicitée à l'unanimité pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet depuis la dernière réunion du comité de pilotage. Les progrès sont perceptibles même si certains efforts doivent être faits pour continuer à progresser.

Cette réunion du comité de pilotage a également permis à l'ONU-Environnement et ses partenaires de lancer le projet «*Évaluation à grande échelle de la dégradation des terres pour guider les futurs investissements dans la GDT dans les Etats de la Grande Muraille Verte*» (Burkina Faso, Ethiopie, Niger et Sénégal), *pays pilotes*.

Le comité de pilotage a en fin formulé des recommandations résumées ci-dessous :

1. Soutenir les pays pour renforcer la communication sur la GGWSSI en mettant en évidence sa vision et ses réalisations. La communication sera un outil puissant pour continuer à apporter à tous les niveaux la vision de l'initiative et attirer des investissements et un engagement fort des partenaires ;
2. Aider les pays à tenir leur réunion d'alliances nationales pour renforcer la coordination multiétatiques de la mise en œuvre de la GMV en collaboration avec l'APGMV ;
3. Trouver une solution concernant la participation de l'Érythrée au projet qui n'a jamais participé aux activités du Projet ;
4. Rassembler les données nationales appropriées et conduire l'étude sur les impacts socio-économiques et environnementaux de la GMV et fusionner celle-ci avec celle du potentiel socio-économique et environnemental de la GDT et de l'engagement du secteur privé ;
5. Travailler en étroite collaboration avec les coordinations nationales de la GMV concernant l'identification des OSC pour leur implication dans les activités du projet.
6. Pour le cadre développement d'un cadre d'indicateurs pour le suivi de la dynamique des paysages et du développement dans la GMV, sélectionner trois indicateurs pertinents et élaborer une méthodologie de compte rendu qui sera utilisée par trois pays pilotes. Il est demandé que le coordinateur du projet collabore étroitement avec l'Union africaine et l'Agence panafricaine de la GMV pour la sélection des indicateurs. En outre, les indicateurs devraient prendre en compte les ODD et en particulier l'ODD 15.3 ;
7. Faire appel à un consultant possédant une solide expertise en matière de GDT et de secteur privé pour traiter dans le cadre de l'étude en cours sur les impacts socio-économiques et environnementaux de la GMV les questions liées à l'engagement du secteur privé dans la GDT ;

8. Ajuster les activités du projet si nécessaire et réaffecter les fonds en conséquence ;
9. Prendre toutes les mesures pour que budget alloué aux activités du projet ne soit pas réaffecté au coût du personnel du projet.
10. Procéder à certaines réaffectations budgétaires, en allouant suffisamment de ressources pour des activités clés comme les réunions d'alliances nationales. Par exemple, réduire les frais de déplacement et réaffecter les fonds aux réunions de l'alliance nationale.
11. Renforcer les partenariats et les synergies en travaillant en étroite collaboration avec l'Union africaine, l'Agence panafricaine de la GMV et d'autres projets et programmes en partageant les plans d'activités et en explorant les possibilités de co-organisation d'activités comme les formations etc.